

## Déclaration de naissance

### **Demande de rendez-vous pour la prestation d'un serment professionnel - Cerfa 13486\*01**

Téléservice - Cerfa n°13486\*01

Mis à jour le 26 août 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet d'obtenir un rendez-vous avec le tribunal d'instance (TI) ou de grande instance (TGI) si vous avez été récemment nommé(e) à des fonctions qui exigent que vous prêtiez serment.

Selon la profession que vous allez exercer, soit le TI, soit le TGI est compétent.

Vous pouvez dans certains cas avoir le choix entre l'un ou l'autre.

- <https://mdel.mon.service-public.fr/mademarchev5/sfjsp?interviewID=13486> - Ministère chargé de la justice
- [Notice de la demande de rendez-vous pour la prestation d'un serment professionnel - Cerfa n°51210#01](#)

### **Articles connexes**

- **[Formalités de la création d'entreprise \(professionnels\)](#)**



**Mairie  
de Nargis**

1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)

---

**Source URL:** <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/declaration-de-naissance?publication=R18767>